



Pièces constitutives du dossier d'inscription

A renvoyer par courrier ou à déposer en main propre au secrétariat :

- ☒ Le dossier d'inscription rempli avec une photo collée
- ☒ 1 chèque bancaire établi à l'ordre de « Ecole Saint Benoît » de 50 € correspondant aux frais de dossier *(ou de 30 € pour les frères et sœurs d'enfant déjà scolarisé à l'Ecole Saint Benoît)*. Ce chèque n'est pas remboursable.
- ☒ 1 chèque bancaire établi à l'ordre de « Ecole Saint Benoît » d'un mois de scolarité correspondant à un acompte pour l'année scolaire 2026 / 2027 (cf. Règlement financier)
- ☒ Mandat SEPA de demande de prélèvement
Avec un RIB
- ☒ Photocopie du livret de famille (pages parents et toutes les pages enfants) ou de l'acte de naissance de l'enfant
- ☒ Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé (bien indiquer nom et prénom)
- ☒ La fiche de validation des règlements intérieur et financier
La version à jour est sur le site internet

A la réception du dossier : Le chèque « frais de dossier » sera encaissé.

A la confirmation du rendez-vous avec la Directrice : Le chèque d'acompte sera encaissé.

A fournir dès que possible avant la rentrée de septembre

- ☒ Certificat de radiation ou Exeat de l'école précédente
(avec mention de l'INE de l'élève et le RNS de l'établissement)
- ☒ **Pour les inscriptions en Moyenne Section, en Grande Section, en C.P ou en CE1 :**
Attestation de passage dans la classe supérieure.

Après l'entretien avec la directrice et en fonction des places disponibles, vous recevrez sous quinzaine un mail de réponse pour valider ou non l'inscription définitive de votre enfant au sein de notre établissement.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : info@ecolesaintbenoit.fr